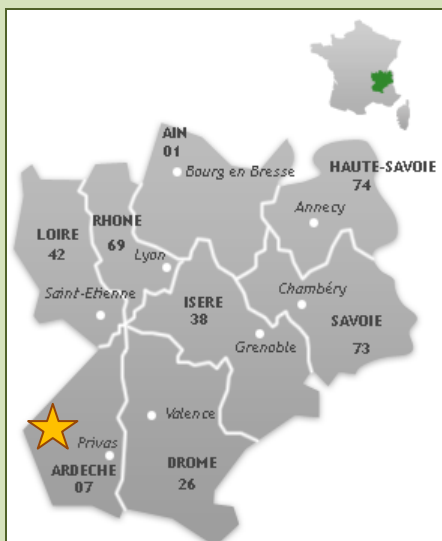


## « CREATION D'UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES »

### INFORMATIONS :

#### Territoire concerné :

Communauté de Communes Entre Loire et Allier et Communauté de Communes Les Sources de la Loire



#### Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes entre Loire et Allier

#### Procédure Territoriale : Aucune

#### Contact :

Céline Gleyze

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE LOIRE  
ET ALLIER

04 66 46 10 22

[ccloireallier@inforoutes-ardeche.fr](mailto:ccloireallier@inforoutes-ardeche.fr)

### L'ACTION

#### Descriptif

Création d'une offre d'enseignements artistiques, sur le territoire des communautés de communes Entre Loire et Allier et Les Sources de la Loire.

L'objectif principal de cette action est de développer les activités d'apprentissage culturel dans un milieu rural isolé.

Les cibles de cette action sont les 3500 habitants répartis dans 17 communes.

#### Dimension collective

Le projet est porté collectivement par les associations de parents d'élèves et la Communauté de Communes.

### CONTEXTE

#### Situation à problème

Aucune offre d'enseignement artistique n'est présente sur le territoire. Il existe bien ce type d'activités sur des territoires voisins mais la topographie fait qu'elles sont peu accessibles.

#### Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ La demande émanant des associations de parents d'élèves ;
- ✓ Le département de l'Ardèche qui était en faveur du projet et a réalisé une première étude en 2004 et a favorisé les échanges ;
- ✓ La démographie favorable (15 % de moins de 20 ans), l'arrivée de nouvelles populations et l'implantation d'une crèche sur la commune de Coucouron

## Les éléments ayant joué en sa défaveur

- ✓ Manque d'investissement de l'EDMDA (Ecole Départementale de Musique et de Danse d'Ardèche) qui trouve le projet intéressant mais ne s'investit pas sur un territoire qui ne fait pas partie du schéma départemental ; (voir la fiche corrigée par l'agent)
- ✓ Territoire de confins situé à l'extrémité Est du département de l'Ardèche et limitrophe de la Loire et de la Lozère ;
- ✓ Les départements voisins ont refusé de créer un partenariat.

## ÉMERGENCE DU PROJET

### Genèse du projet

Ce sont les associations de parents d'élèves relayées par un élu qui ont initiées le projet.

### Acteurs mobilisés

- ✓ Toutes les associations du secteur
- ✓ Les écoles
- ✓ Diverses administrations

La mobilisation des particuliers a été perçue dans un questionnaire

### Convergence des acteurs

C'est la nécessité d'agir qui a facilité la convergence des acteurs.

### Processus de déclenchement

Une recherche d'expériences similaires a été effectuée. Mais si la mise en place d'enseignements artistiques est assez commune en milieu rural, elle ne l'est que très peu en zone de confins et n'a pas pu vraiment aider à la mise en œuvre du projet.

Le projet a par ailleurs connu des freins dans le passage de l'idée à l'action notamment à cause du manque de financement et de visibilité, ne sachant toujours pas comment le projet allait être formalisé.

#### Phase préliminaire du projet

Un diagnostic culturel a été réalisé par la communauté de communes en 2008.

Dans ce cadre, un questionnaire a été passé aux écoles et aux associations concernées sur le territoire pour connaître leur envie en matière d'enseignements artistiques. Au total se sont plus de 500 questionnaires qui ont été distribués pour un taux de réponse autour de 30% ce qui était très satisfaisant. C'est au final près de 3% de la population totale du territoire qui est intéressée pour suivre des cours d'enseignements artistiques

### Phase de formalisation

Rien n'est encore réellement formalisé, le projet est en cours de montage, il a fallu plus de 4 ans pour être entendu par le département et 1 an pour élaborer un plan avec l'EDMDA qui n'est pas encore achevé. Les difficultés rencontrées pour trouver un terrain d'entente avec le schéma départemental et l'EDMDA freinent donc sa mise en place.

## MISE EN ŒUVRE

### Les étapes

- ✓ Diagnostic culturel
- ✓ Demande de subvention d'un parc d'instrument au Pays Ardèche Méridionale
- ✓ Inscription du projet dans deux appels à projets :
  - Territoire Remarquable de Montagne (Région Rhône-Alpes) ;
  - Pôle d'Excellence Rural.

### Compétences mobilisées

Par l'agent :

- ✓ Appréhension des différentes structures à contacter ;
- ✓ Connaissance du milieu de la musique ;
- ✓ Traitements statistiques ;
- ✓ Enquête ;
- ✓ Recherche de financements ;
- ✓ Construction de locaux.

A l'extérieur :

- ✓ Médiateur culturel pour arriver à imaginer un projet partagé ;
- ✓ Questionnement de différentes structures pour enrichir ses compétences.

### Coût de l'action

Inconnu car outre les dépenses matérielles prévues (instruments, local...) il reste à résoudre le problème de la masse salariale (le type de poste et le volume horaire reste à définir).

### Les difficultés rencontrées

Outre celles déjà évoquées,

- ✓ Présence sur le territoire de personnes au RSA qui pourraient assurer l'enseignement mais ils n'ont pas les diplômes requis par l'EDMDA ;
- ✓ Problème d'appropriation des élus peu sensibles à des enjeux culturels non prioritaires dans les territoires ruraux ;
- ✓ Problème financier de la masse salariale.

## Solutions apportée

Pas encore de solutions trouvées.

## RETOUR D'EXPERIENCE

Le projet n'a pas encore démarré.

## TRANSFERABILITE

Le projet n'ayant pas démarré, il est difficile de dire s'il sera transférable ou non.

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- ✓ Partenariat entre deux communautés de communes
- ✓ Des méthodes de travail propres à un territoire de confins et faiblement peuplé
- ✓ Une très forte motivation des acteurs